

## Spécification du produit

### REOSAL® Sel régénérant en pastilles Code-Nr. 4471

**Caractéristiques:**

Chlorure de sodium ultrapur sans additifs, comprimé en pastilles.

**Utilisation:**

Sel régénérant pour installations d'adoucissement d'eau (échangeurs d'ions), pour la production électrochimique de chlore pour la désinfection de l'eau, ainsi que pour la production de saumure dans l'industrie alimentaire.

Ce produit remplit les exigences de pureté des normes européennes **EN 973 (Type A)**, **EN 14805 (Type 1)**, **EN 16401** et **EN 16370 (Qualité 1)** ainsi que les exigences du **Codex Standard 150** (alimenterité du sel).

Ce produit est autorisé comme précurseur pour la production de chlore actif à des fins de désinfection (**N° CPID 563641-79, N° fédéral d'homologation CHZN4762.K1**). Si REOSAL Sel régénérant en pastilles est utilisé pour la production de chlore actif in situ, les conditions spécifiées en annexe à cette spécification doivent être respectées.

**Composition de:  
matières sèches**

Chlorure de sodium	NaCl	min.	99.9	%
Insolubles		max.	500	mg/kg
Sulfate	SO <sub>4</sub> <sup>2-</sup>	max.	400	mg/kg
Calcium	Ca <sup>2+</sup>	max.	20	mg/kg
Magnésium	Mg <sup>2+</sup>	max.	0.5	mg/kg
Antimonium	Sb	max.	2	mg/kg
Arsenic	As	max.	0.3	mg/kg
Plomb	Pb	max.	1.0	mg/kg
Cadmium	Cd	max.	0.10	mg/kg
Chrome	Cr	max.	0.5	mg/kg
Fer	Fe	max.	0.5	mg/kg
Cuivre	Cu	max.	2	mg/kg
Manganèse	Mn	max.	0.5	mg/kg
Nickel	Ni	max.	0.5	mg/kg
Mercure	Hg	max.	0.10	mg/kg
Sélénium	Se	max.	2	mg/kg
Bromure	Br	max.	25	mg/kg

**Teneur en humidité:**

Perte de masse à 110 °C	H <sub>2</sub> O	max.	0.1	%
-------------------------	------------------	------	-----	---

**Propriétés:  
physiques**

Densité apparente:	1.1 – 1.2	t/m <sup>3</sup>
Dimensions des pastilles	25	mm
	18 – 19	mm

**Conditions:  
d'entreposage**

Stocker dans des locaux secs et fermés.		
Température de stockage	> 5	°C
Humidité relative de l'air	< 70	%

**Altération (stockage):**

Dans les conditions d'entreposage appropriées, ce produit a une durée de conservation illimitée. La durée d'entreposage dépend principalement des effets de l'environnement sur les emballages et de leur état.  
Afin d'éviter la contamination par les poussières, nettoyer au besoin les sacs avant ouverture et vidage.

**Emballage:**

10 kg en sac polyéthylène. Livraison sur EURO-palettes à 840 kg

**Unité de livraison:**

(Sacs sur palettes protégés par une feuille en PE thermorétractable).

**Conditions d'utilisation:** Seuls les produits REOSAL Sel générant en pastilles et REOSAL Sel régénérant fin commercialisés par les Salines Suisses SA et répondant aux directives EN 16401, EN 14805 (type 1), EN 16401 ou EN 16370 (qualité 1) peuvent être utilisés pour la production de chlore actif à partir de NaCl par électrolyse.

**Instructions d'utilisation:** La concentration de chlore actif doit être mesurée lors de la réalisation de la solution active in situ. Pour toute question, contactez le fournisseur de votre appareillage.

L'utilisateur est responsable de la dilution de la solution active pour les divers domaines d'utilisation ainsi que du respect des instructions d'utilisation du fournisseur de l'appareillage. Contactez le fournisseur de l'appareillage pour vous informer sur la méthode appropriée pour les différents domaines d'utilisation ainsi que sur le dosage efficace, si cela ne ressort pas clairement des instructions d'utilisation du fournisseur de l'appareillage.

REOSAL Sel régénérant ne peut être utilisé que pour la production in situ, autrement dit, la solution active doit être produite et utilisée directement sur place.

L'utilisation de solutions chlorées est liée à certains dangers, en fonction de la concentration. Comme la solution est produite sur place et parfois stockée, le « producteur in situ » devrait munir les conteneurs des mentions de danger correspondantes. En fonction de la concentration en chlore actif, les solutions actives produites in situ sont liées aux dangers suivants :

**Chlore actif < 0.25 %**

Non soumis au marquage obligatoire

**0.25 % ≤ Chlore actif < 1.0 %**

Pictogramme: ---  
Mot clé: ---  
Avertissements: H412  
Consignes de sécurité: ---

**1.0 % ≤ Chlore actif < 2.5 %**

Pictogramme: GHS07  
Mot clé: ATTENTION  
Avertissements: H315, H319, H412, EUH206  
Consignes de sécurité: P101, P102

**2.5 % ≤ Chlore actif < 3.0 %**

Pictogramme: GHS07, GHS09  
Mot clé: ATTENTION  
Avertissements: H315, H319, H412, EUH206  
Consignes de sécurité: P101, P102

**3.0 % ≤ Chlore actif < 5.0 %**

Pictogramme: GHS05, GHS09  
Mot clé: DANGER  
Avertissements: H315, H318, H410, EUH206  
Consignes de sécurité: P101, P102, P280, P305+351+338+P301

**5.0 % ≤ Chlore actif < 25.0 % (avec chlorate < 1 % et bromate < 0,1 % dans la solution)**

Pictogramme: GHS05, GHS09  
Mot clé: DANGER  
Avertissements: H290, H314, H410, EUH031  
Consignes de sécurité: P101, P102, P280, P305+351+338+P301, P405

**Mesures de premiers secours**

Il est de la responsabilité du fournisseur de l'appareillage d'indiquer, dans les instructions d'utilisation destinées aux utilisateurs, les mesures de premiers secours spécifiques en cas de rejet accidentel d'une solution active de chlore. Des informations importantes relatives aux premiers secours en présence de chlore actif sont données, p.ex., dans la fiche de l'OFSP consacrée à l'eau de Javel.

<https://www.bag.admin.ch/bag/de/home/themen/mensch-gesundheit/chemikalien/chemikalien-a-z/javelwasser.html>

**Renseignements en cas d'intoxication**

ToxInfo Suisse téléphone 145 ou 044 251 51 51

**Questions pour plus amples informations**

Salines Suisses SA  
Tél.: + 41 (0)61 825 51 51

Case postale CH-4133 Pratteln 1  
verkauf@saline.ch

**Certificats:**



Système qualité certifié  
ISO 9001 / Reg. No. H14932

